

# **ANAS ; FNEJE ; France ESF ; ONES ; CNETS**

## **Communiqué**

23 mars 2010.

### **La gratification des stages en travail social: Les associations s'impatientent !**

Le 19 février 2010, les associations professionnelles, auxquelles s'est joint le COETSIF (Collectif des Etudiants en Travail Social d'Ile de France) en délégation du CNETS se sont réunies comme annoncé, (cf communiqué du 2 février), à l'ANAS.

Après un échange sur la table ronde qui a eu lieu le 18 Janvier à la DGCS, nous avons pris acte qu'aucune avancée significative n'a été donnée à ce dossier. Nous avons dressé le constat que, sur le terrain, la situation des stagiaires s'est fortement dégradée en raison de l'extension des gratifications aux stages de deux mois et plus. Les étudiants doivent se contenter de formations tronquées par une offre de stages réduite et ils constatent sur le terrain de fortes inégalités suivant leurs statuts et en fonction de la nature de leurs stages. Les fonctions publiques hospitalière et territoriale n'ont toujours pas l'obligation de gratifier les stages. Cette situation est inacceptable et menace directement la qualité et l'existence même de l'alternance dans les formations qui conduisent à nos métiers. Elle conduit à de nombreux aménagements des stages pour échapper à la gratification et certains étudiants acceptent de ne pas être gratifiés pour pouvoir accéder à un stage qui correspond à leur cursus de formation.

Or, nous ne pouvons nous résoudre à attendre les conclusions de la mission IGAS /IGAEN, qui doivent être rendues mi avril. L'ensemble des organisations réunies le 19 février s'étonne du silence de la DGCS qui s'était engagée à nous tenir informés des suites à ce dossier et réaffirme ses exigences de voir la loi promulguée en novembre 2009 s'appliquer à tous les étudiants en travail social quelque soit le statut du site qualifiant.

C'est pourquoi nous avons adressé une lettre à Monsieur Nicolas SARKOZY, Président de la République, dans laquelle nous lui demandons de tenir les engagements qu'il a annoncés publiquement le 24 avril 2009. Par ailleurs nous avons demandé à être reçus par Monsieur Marc-Philippe DAUBRESSE, ministre de la jeunesse et des solidarités actives, ainsi que par Monsieur Fabrice HEYRIES, directeur général de la Cohésion Sociale.

Françoise Léglise, présidente de l'ANAS  
Monique Mislin, présidente de la FNEJE  
Eliane Marroc, présidente de France ESF  
Delphine Barbe, secrétaire du CNETS  
Jean-Marie Vauchez, président de l'ONES

